



Marvejols, le 14/12/2018

Vincent PRADEILLES
Délégué Syndical Central CFDT
Association Le Clos du Nid

Monsieur Jacques BLANC
Président de l'Association le Clos du Nid
Quartier de Costevieille
48100 MARVEJOLS

Monsieur Le Président,

L'actualité Nationale du moment, révélatrice de malaises multiples et profonds a amené le Président de la République à demander aux Entreprises d'aider leurs salariés sur le plan financier d'ici la fin de l'année.

L'Association « Le Clos du Nid », plus important employeur de Lozère, vient de présenter des résultats excédentaires, supérieurs au million d'Euro pour 2018, dépassant les cinq millions d'euros sur les cinq derniers exercices.

A cela viennent s'ajouter les exonérations de charges ZRR (+ 35 Millions en 14 ans) et depuis deux ans le CICE (Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi) représentant pour l'Association 750 000 euros par an pour développer la compétitivité et l'emploi.

Certes les ZRR ont participé à la rénovation du patrimoine associatif, certes le CICE est récent, mais les demandes de la CFDT sur une affectation de ces crédits vers les salaires, l'emploi, la formation ... n'ont jamais été entendues (Conf. PV de CCE).

Pour ces raisons, la CFDT que je représente, vient officiellement vous demander, à ce jour, de reconnaître la qualité du travail réalisé au quotidien par les 800 salarié(e)s de l'Association, en fléchant 50 % du CICE (375 000 €) sur le dispositif préretraite / emploi des jeunes, sur la mutuelle, sur la revalorisation des bas salaires.

Dans l'attente de votre réponse et me tenant à votre disposition pour une rencontre, veuillez recevoir, Monsieur le Président, mes sincères salutations.

Vincent PRADEILLES
Délégué Syndical Central CFDT

Copies : - Affichage

- Préfecture de la Lozère